

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 536 portant expulsion du territoire de la Côte française des Somalis.

n° 536

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 mai 1947

Numéro JO  
n° 4 du 31/05/1947

Date du numéro  
31 mai 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1944 rendue applicable à la colonie pour décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1933 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis, promu par arrêté du 9 avril 1925 et les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du chef de la sûreté,

### TEXTE INTÉGRAL

Sont expulsées du territoire de la Côte française des Somalis les personnes dont les noms suivent, appréhendées à Djibouti, où elles résidaient sans autorisation régulière de séjour :

Evueh Odowa, Somali Gadaboursi, 34 ans, né à Boroma, fils de Odowa Bourale et de Souban Dirie, sans travail, sans carte d'alimentation: Ilussein Youssouf. Somali Hubar Awal 5 ans, né à Harguessa, fils de Youssou Hersi et de Jfaoua Douale, sans travail, sans domicile : Dauher Boulale, Somali Gadaboursi, 11 ans, né à Zeila., fils de Boulale Meke et de Loula Hadji, sans papiers: Mohamed Osman, Somali Habar Awal 20 ans, né à Harguessa, fils de Osman saad et de Kaha Boun!: Abdillahi Youssouf, Somali Issa Marmassan, 22 ans, né à Zeila, fils de Youssouf Ali et de Ambaro Walie, sans carte d'alimentation: Ahmed Boble. Somali Issa Rer Koul. 29 ans, né à Zeila fils de Roblé Guire et de Mariam Hussein sans carte d'alimentation : Moumin Fatah., Somali Issa Rer Koul, 15 ans, né à Zeila, fils de Fatah Farah et de Ahado Kaire, sans travail, sans papiers ; Hachi Yacin. Somali labar Younis, 20 ans, né à Harguessa, fils de Yacin Gassali et de Ardo Diama, sans carte d'alimentation: Abdiltahi Hachi, Somali Habar Awal, 25 ans, né à Harguessa, fils de Hachi Affet de Amina Mahmoud, sans travail, sans papiers : Youssouf Ragueh, Somali Issa Fourlaba 20 ans, né à Zeila, fils de Ragueh Absie et de Aouah Bouh, sans papiers, sans domicile : Ifassan Badma, Somali labar Awal, 48 ans, né à Zeila, fils de Badma Farah et de Mariam Doale, sans carte d'alimentation

le gouverneur P.H.

**SIRIEX**